



Modification des taux TVA au 01.01.2024

Documentation

24 novembre 2023

SADIES S.A.

Av. des Baumettes 13
1020 Renens

T +41 21 631 15 95

F +41 21 631 15 91

applications@sadies.ch

www.sadies.ch



Modification taux TVA au 01.01.2024

Dès le 1^{er} janvier 2024, les taux de la TVA vont augmenter :

- Le taux normal passera de 7.7% à **8.1%**
- Le taux spécial secteur de l'hébergement passera de 3.7% à **3.8%**
- Le taux réduit passera de 2.5% à **2.6%**

Nous vous détaillons ci-dessous, par application, les modifications à effectuer.

1. Sadies Comptabilité financière et analytique

Il est nécessaire de créer des nouveaux codes TVA. **Ne surtout pas modifier les taux existants !**

« Paramétrage base »

« Codes TVA »

Nous vous recommandons de créer également un nouveau compte TVA dû afin d'identifier plus facilement les erreurs de taux entre les deux années. (Dans l'exemple ci-dessous le 22005 est devenu le 22006)

Code	Taux	Libellé	Inclus	Réc.	Compte	Archiver
0	7.6	March. 7.6%	Oui	100	11700	<input checked="" type="checkbox"/>
14	2.4	March. 2.4%	Oui	100	11700	<input checked="" type="checkbox"/>
15	7.6	FG/Inv. 7.6%	Oui	100	11710	<input checked="" type="checkbox"/>
16	2.4	FG/Inv. 2.4%	Oui	100	11710	<input checked="" type="checkbox"/>
17	7.6	FG/Inv. 7.6% / 50%	Oui	50	11710	<input checked="" type="checkbox"/>
18	7.6	Impôt vente march	Oui	100		<input type="checkbox"/>
23	8	March. 8%	Oui	100	11700	<input checked="" type="checkbox"/>
24	2.5	March. 2.5%	Oui	100	11700	<input checked="" type="checkbox"/>
25	8	FG/Inv. 8%	Oui	100	11710	<input checked="" type="checkbox"/>
26	2.5	FG/Inv. 2.5%	Oui	100	11710	<input type="checkbox"/>
27	8	FG/Inv. 8% / 50%	Oui	50	11710	<input checked="" type="checkbox"/>
28	8	Impôt vente march	Oui	100	22000	<input checked="" type="checkbox"/>
29	8	Impôt vente march	Non	100	22000	<input checked="" type="checkbox"/>
▶ 30	7.6	Impôt vente march 7.6 %	Non	100	22000	<input checked="" type="checkbox"/>
33	7.7	March. 7.7 %	Oui	100	11700	<input type="checkbox"/>
35	7.7	FG/inv. 7.7 %	Oui	100	11710	<input type="checkbox"/>
38	7.7	Impôt vente march 7.7 %	Oui	100	22005	<input type="checkbox"/>
39	7.7	Impôt vente march 7.7 %	Non	100	22005	<input type="checkbox"/>
43	8.1	March. 8.1 %	Oui	100	11700	<input type="checkbox"/>
45	8.1	FG/inv. 8.1 %	Oui	100	11710	<input type="checkbox"/>
46	2.6	FG/Inv. 2.6%	Oui	100	11710	<input type="checkbox"/>
48	8.1	Impôt vente march 8.1 %	Oui	100	22006	<input type="checkbox"/>
49	8.1	Impôt vente march 8.1 %	Non	100	22006	<input type="checkbox"/>
999		Tva manuelle	Oui	100	11710	<input type="checkbox"/>
*						<input type="checkbox"/>

Réc. = taux de récupération de la TVA





Modification taux TVA au 01.01.2024

Dans le plan comptable le code TVA dans « TVA associée » peut être modifié pour ceux qui saisissent les écritures directement dans la Comptabilité financière.

Comptes: plan comptable

Recherche

42000 Tri sur regroupement: 852

Compte: Libellé: 42000 Achat matériel

SOMED

42

Autres coûts ménagers

Compte de salaire

Charges sociales à répartir

100.00

Paramétrage de base

Etablissement

Champs obligatoires

N° ordre: 42000 Classe: PR EX

N° externe: Genre: E

Compte père: du compte: (Genre=T)

Codes familles: HAR (Pour transfert Expl -> Bilan)

Regroupements

Niveau regr: (seul, si genre=R) (seul, si genre=R)

1 2 3 4 5 6

420 4 82 92 98

Matériel pour CHARGES CHARGES RESULTAT RESULTAT RESULTAT

revente MATERIEL et D'EXPLOITATION APRES FINAL

IMPOT ET AVANT

Désactivé Compte Saut de page Reporting: TVA associée Indicateur

auxiliaire 33 March. 7.7%

SORTIE

2. Sadies Créanciers

Les codes et taux sont repris automatiquement de Sadies Comptabilité financière et analytique. Il n'y a pas de changement à faire. Les codes TVA se trouvent sous :

- Paramètres
- Options générales
- Onglet « TVA »

Le cas échéant, le code TVA saisi par défaut dans le créancier doit être modifié sous

- « Paramètres »
- « Créanciers »
- Onglet « valeurs par défaut sur facture »

Il s'agit là des valeurs par défaut. A vous de contrôler la sélection des bons taux lors de la saisie des factures selon l'année concernée (2023 ou 2024).

Indiquez les nouveaux paramètres du créancier :

Coordonnées Qualité Valeurs par défaut sur facture Notes Paiement

Libellé facture: Achat matériel

Compte de charge: ***

Centre de charge: ***

Nature de frais: ***

TVA: 33 - March. 7.7%

Service: ***

Moyen de paiement: BCV 309.00.04

Condition de paiement: Net à 30 jours

Circuit de validation: ***

Code établissement: ***

Créancier archivé (non pris en compte dans SADIES Gestion d'adresses)

OK Annuler



3. Sadies Résidents

Nous vous conseillons de créer les mêmes codes qu'en comptabilité générale sous :

- « Données fixes »
- « Codes TVA »

Le cas échéant, le taux TVA saisi par défaut doit être modifié sous :

- « Données de base »
 - o « Catalogue forfait »
 - o « Catalogue Psac »

ntva	taux	Taux compt.	compte
13	7.60%	7.60%	11700
14	2.40%	2.40%	11700
15	7.60%	7.60%	11710
16	2.40%	2.40%	11710
18	7.60%	7.60%	22000
23	8.00%	8.00%	11700
24	2.50%	2.50%	11700
25	8.00%	8.00%	11710
26	2.50%	2.50%	11710
28	8.00%	8.00%	22000
33	7.70%	7.70%	11700
35	7.70%	7.70%	11710
38	7.70%	7.70%	22005
43	8.10%	8.10%	11700
45	8.10%	8.10%	11710
46	2.60%	2.60%	11710
48	8.10%	8.10%	22006
49	8.10%	8.10%	22006
999	0.00%		

Il est important de changer ces codes TVA une fois votre facturation de décembre 2023 terminée et avant de commencer celle de janvier 2024.

4. Sadies Adresses

Si vos codes TVA ont été saisis directement dans ce programme, vous devez également en créer des nouveaux pour 2024 sous « Gestion » « TVA ». Ensuite il vous faudra les attribuer à votre catalogue de prestations.

Si vos codes sont identiques à ceux de la comptabilité, vous pouvez les importer sous « Gestion » « TVA » « Import codes compta ».



Si des codes TVA ont été saisis manuellement dans ce programme, ils seront remplacés par ceux provenant de la comptabilité, et pas de retour en arrière possible.

Il est important de changer ces codes TVA une fois votre facturation de décembre 2023 terminée et avant de commencer celle de janvier 2024.



5. Sadies Caisse réception

Les codes et taux sont repris automatiquement Sadies Résidents.

Le cas échéant, le taux TVA saisi par défaut doit être modifié sous

- « Gestion »
- « Ecritures caisses »

6. Sadies Caisse enregistreuse

Les codes et taux sont repris automatiquement de Sadies Résidents.

Le cas échéant, le taux TVA saisi par défaut doit être modifié sous

- « Paramètres»
- « Articles »

Pour les Caisses réception et enregistreuse, il est important d'imputer vos écritures 2023 avant de modifier les codes TVA.

Il faut les avoir modifiés avant de commencer à saisir vos écritures 2024.

Pour tous ces changements TVA, il est fortement conseillé de vous coordonner entre services.

Nous restons à votre disposition pour toute aide complémentaire.

Sadies SA
Support Applications
T. 021.631.15.95
applications@sadies.ch